

INFORMATION AUX DIRIGEANTS DES DISTRICTS

L'ÉTAT DE SITUATION AU PRINTEMPS 2010

Des premiers résultats encourageants

Au plan financier, un premier regard à l'état des résultats nous indique que la perte d'opérations pour l'année 2009 est de 93 587 \$ alors qu'elle était de 66 886 \$ pour l'année 2008. Cette constatation est en soi décourageante et elle donne peu d'espoir que l'on s'en sorte un jour.

Cependant, si on analyse les résultats de façon plus détaillée, on remarque que les campagnes de levée de fonds qui ont été réalisées en 2009 ont produit des résultats plus importants (plus de trois fois) qu'en 2008. Le montant de 24 782 \$ inscrit à titre de «campagne de souscription - districts» n'étant réellement pas un produit des campagnes de souscription. Parmi les campagnes réalisées en 2009, celle auprès des religieux et des communautés a été très satisfaisante (une dépense de 656 \$ a produit des revenus de plus de 40 000 \$). Celle auprès des amis des scouts a donné moins de résultats mais une restructuration des listes en cours devrait permettre d'obtenir des résultats plus intéressants. Par contre, les campagnes de télémarketing téléphonique et postale ont obtenu moins de résultats. Nous sommes à analyser ces chiffres pour mieux comprendre les raisons qui font que nos résultats sont moins intéressants que ceux obtenus par des organismes de levée de fonds similaires au nôtre.

Du côté des charges, une somme de 87 716 \$ est inscrite à titre de contribution au cabinet de la campagne majeure. Comme cette campagne n'a pas encore donné de résultats, ce poste budgétaire a été éliminé jusqu'à ce qu'on trouve un président de campagne. De même, le poste «masse salariale» sera ajusté à la baisse considérant les besoins réels du secrétariat de la Fondation d'ici la mise en place de la campagne majeure de levée de fonds.

Le budget 2010 a été préparé en tenant compte uniquement des sources de revenus les plus probables et des dépenses réalistes. Nous en arrivons à un surplus prévu d'environ 25 000 \$. Nous ignorons si nous arriverons à réaliser une campagne majeure de levée de fonds à court terme mais nous sommes convaincus que nous pourrions faire en sorte que la Fondation produise des revenus stables qui permettront de rendre rentables les investissements réalisés à ce jour en attendant cette campagne de levée de fonds.

Jean Beaupré
Trésorier

Des implications qui produisent des fruits

Nous devons remercier tout particulièrement l'abbé Jean Hamel, coordonnateur du comité de sollicitation des milieux religieux ainsi que ses membres : Sœur Thérèse Cloutier, Congrégation Notre-Dame, Frère Roger Longtin, Clercs de Saint-Viateur, ainsi que le Père Michel-Marie Tremblay, Servites de Marie. Tous sont d'anciens scouts ou guides qui ont accepté de rendre service à nouveau. Se sont greffés à ce comité un groupe de patrons d'honneur à qui nous adressons également nos remerciements : Monseigneur Louis Dicaire, évêque auxiliaire du diocèse de Saint-Jean-Longueuil, Sœur Thérèse Rounds, supérieure générale des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec, Monsieur Peter Schonenbach, curé de la paroisse Saint-Joseph d'Orléans du diocèse d'Ottawa, secrétaire de la Conférence des évêques catholiques du Canada (1998-2004), ainsi que Monseigneur Martin Veillette, évêque de Trois-Rivières, actuellement président de l'Assemblée des évêques du Québec.

C'est grâce à ce comité et à son travail que les dons ont commencé à entrer de façon importante. Le travail amorcé va se poursuivre pour les deux prochaines années. Voilà illustré ici un des moyens mis de l'avant par la Fondation : créer une banque de donateurs à fidéliser et à augmenter d'année en année.

Des remerciements s'adressent également au président du Cercle des Ams des scouts, monsieur Michel Clair, qui a contribué généreusement et qui a permis de recréer une banque de donateurs(trices) formée particulièrement d'anciens et d'anciennes scouts. À tous ces donateurs notre reconnaissance !

On en retrouvera la liste sur le site de la Fondation à l'adresse suivante : www.scoutsducanada.ca.

Finalement, la gestion de ces entrées de fonds, à l'aide du logiciel Donor Perfet, est une opération complexe qui a été menée avec brio par Francine Brisson. Des remerciements lui sont dus pour sa persévérance et sa tenacité à soutenir l'aspect administratif de la Fondation. Elle nous quitte comme employée, mais demeure à titre de bénévole.

Voilà mis en place des personnes et des outils qui permettent des espoirs, à moyen terme, des résultats qui progressivement vont croître et permettront le soutien financier significatif tant espéré par l'Association et les districts.

Raoul Lincourt
Président



Société de comptables agréés
Partnership of Chartered Accountants

FONDATION SCOUT A.S.C.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2009

FONDATION SCOUT A.S.C.

**ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2009**

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Évolution des actifs nets non affectés	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6



Société de comptables agréés
Partnership of Chartered Accountants

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de la
FONDATION SCOUT A.S.C.

Nous avons vérifié le bilan de la **FONDATION SCOUT A.S.C.** au **31 décembre 2009** et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets non affectés déficitaires et des flux de trésorerie de l'exercice de terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au **31 décembre 2009** ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Lefebvre Gendron Beaulieu Brisson s.e.n.c.r.l. ¹

Société de comptables agréés

Laval, le 16 février 2010

¹ Par Hugues Brisson, CA auditeur

FONDATION SCOUT A.S.C.

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Campagne majeure		
Communautés religieuses	27 775	-
Publipostage		
Télémarketing	4 142	705
Religieux et prêtres	13 158	306
Cercle des amis des scouts	6 134	-
Campagne de souscription - districts	-	24 782
Dons	7 792	12 742
Tournoi de golf	1 925	-
Intérêts	155	1 297
Contributions de l'A.S.C - polices d'assurance-vie (note 7)	4 656	4 656
Autres	67	115
	<u>65 804</u>	<u>44 603</u>
CHARGES		
Campagne majeure		
Cabinet de campagne	87 716	57 476
Communautés religieuses	243	-
Publipostage		
Télémarketing	7 636	8 947
Religieux et prêtres	413	-
Cercle des amis des scouts	8 637	4 924
Masse salariale (note 7)	29 078	8 315
Frais de représentation	2 396	1 723
Réunions et comités (note 7)	1 292	4 271
Formation et congrès	-	35
Honoraires professionnels	3 725	3 989
Informatique	841	766
Tournoi de golf	750	6 993
Loyer et entretien du local (note 7)	6 959	7 049
Abonnements	-	416
Télécommunications (note 7)	448	501
Taxes et permis	62	62
Assurance	765	763
Papeterie et frais de bureau (note 7)	1 033	273
Prime d'assurance-vie	4 656	4 656
Divers	1 062	330
	<u>157 712</u>	<u>111 489</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT CONTRIBUTION D'UNE ENTITÉ CONTRÔLANTE	<u>(91 908)</u>	<u>(66 886)</u>
Association des Scouts du Canada	<u>50 000</u>	<u>128 295</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(41 908)</u>	<u>61 409</u>

FONDATION SCOUT A.S.C.**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS NON AFFECTÉS DÉFICITAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**


	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	11 677	(49 732)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(41 908)</u>	<u>61 409</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>(30 231)</u>	<u>11 677</u>

FONDATION SCOUT A.S.C.

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2009

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	11 069	18 185
Placement temporaire (note 4)	-	1 918
Débiteurs (note 5)	6 816	9 738
Valeur de rachat de polices d'assurance-vie	12 363	11 686
Frais payés d'avance	-	750
Oeuvres d'art	7 300	7 300
	<u>37 548</u>	<u>49 577</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	<u>67 779</u>	<u>37 900</u>
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS DÉFICITAIRES	<u>(30 231)</u>	<u>11 677</u>
	<u>37 548</u>	<u>49 577</u>

Pour le Conseil,


administrateur


administrateur

FONDATION SCOUT A.S.C.
**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(41 908)	61 409
Ajustement pour :		
Valeur de rachat de polices d'assurance-vie	<u>(677)</u>	<u>6 206</u>
	(42 585)	67 615
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	2 922	47 910
Frais payés d'avance	750	(750)
Œuvres d'art	-	(7 300)
Créditeurs	<u>29 879</u>	<u>(185 876)</u>
	<u>(9 034)</u>	<u>(78 401)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements temporaires	<u>1 918</u>	<u>68 114</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>(7 116)</u>	<u>(10 287)</u>
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>18 185</u>	<u>28 472</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u><u>11 069</u></u>	<u><u>18 185</u></u>

FONDATION SCOUT A.S.C.

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2009

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La FONDATION SCOUT A.S.C., constituée le 1er août 1983 en vertu de la Partie II de la Loi sur les Corporations Canadiennes, a pour but de promouvoir, développer et favoriser l'éducation de la jeunesse scout du Canada et d'assurer la permanence des services de l'Association des Scouts du Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada nécessite l'utilisation d'estimations ainsi que la formulation d'hypothèses qui ont un effet sur les montants des éléments d'actif et de passif présentés, les postes de revenus et de dépenses y afférents, ainsi que sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels. Par conséquent, les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Constatation des produits

La FONDATION SCOUT A.S.C. applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Flux de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que la Fondation ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Biens et services reçus

Le fonctionnement de la Fondation dépend entre autres des biens et services qui lui sont rendus par divers partenaires. La valeur des dons reçus sous forme de biens et services sont comptabilisés à la valeur d'échange dans les états financiers.

Oeuvres d'art

Les œuvres d'art sont comptabilisées à la juste valeur marchande au moment où elles ont été données à la Fondation.

FONDATION SCOUT A.S.C.

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2009

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Les organismes sans but lucratif peuvent choisir d'adopter les chapitres 3862, *Instruments financiers - informations à fournir* et 3863, *Instruments financiers - présentation*, de sorte que ceux-ci s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008 ou de continuer à appliquer le chapitre 3861, *Instruments financiers - informations à fournir et présentation*. La Fondation a décidé d'appliquer le chapitre 3861.

3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Adoption de conventions comptables

Au cours de l'exercice, la Fondation a appliqué les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés quant à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation de l'information financière propres aux organismes sans but lucratif contenues dans la série des chapitres 4400 et dans le chapitre 1540 du *Manuel de l'ICCA*. L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas entraîné de modifications aux états financiers.

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
4. PLACEMENT TEMPORAIRE		
Dépôt à terme, 2,79 % échu en 2009	<u>-</u>	<u>1 918</u>
	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
5. DÉBITEURS		
Clients et courus à recevoir	-	2 261
Remboursement - TPS/TVQ	<u>6 816</u>	<u>7 477</u>
	<u>6 816</u>	<u>9 738</u>
	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
6. CRÉDITEURS		
Association des Scouts du Canada	27 623	11 686
Fédération Québécoise du Scoutisme	5 283	-
Fournisseurs et frais courus	<u>34 873</u>	<u>26 214</u>
	<u>67 779</u>	<u>37 900</u>

FONDATION SCOUT A.S.C.

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2009

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS		
Association des scouts du Canada ^(a)		
Contribution	(50 000)	(128 295)
Contributions - polices d'assurance-vie	(4 656)	(4 656)
Masse salariale	29 078	8 315
Réunions et comités	751	2 866
Télécommunications	448	501
Papeterie et frais de bureau	558	89
Fédération Québécoise du scoutisme ^(b)		
Loyer et entretien du local	6 609	6 486

(a) L'Association des scouts du Canada est un organisme à but non lucratif constitué en vertu d'une loi spéciale du Gouvernement du Canada et a pour mission de promouvoir le scoutisme à travers le Canada.

(b) La Fédération Québécoise du scoutisme est un organisme à but non lucratif, constitué selon la Partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec et a pour mission de favoriser l'implantation du guidisme et du scoutisme sur tout le territoire du Québec.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

8. BAIL À LONG TERME

La Fondation s'est engagée en vertu d'un bail à long terme avec un organisme apparenté (Fédération Québécoise du Scoutisme) à verser un loyer total de 7 647 \$. Ce bail vient à échéance le 31 mars 2011.

Les loyers minimaux pour les deux prochains exercices s'établissent comme suit:

2010	6 118 \$
2011	1 529

FONDATION SCOUT A.S.C.**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2009**

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs, de la valeur de rachat de polices d'assurance-vie, des frais payés d'avance et des créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.